

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
 Imprimerie Saint-Paul
 Avenue de Pârolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS

1 an	5 fr.
6 mois	3 fr.
3 mois	1 fr. 50
15 jours	50 c.

On peut s'abonner à chaque bureau de poste
 Les abonnements partent
 du 1^{er} et du 15 de chaque mois

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
 BUREAU DE PUBLICITÉ
HAASENSTEIN & VOGLER
 Rue St-François
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton	15 cent.	la ligne
La Suisse	20 »	ou
L'Étranger	25 »	son espace
Réclames	50 »	

Nouvelles du jour

Succès français sur l'Yser; violents combats dans la zone d'Ypres, en Champagne et en Alsace.

En Pologne et en Galicie, continuation de la bataille; avantage russe dans les Carpathes.

Les Français ont réussi, hier, à enlever aux Allemands le village de Saint-Georges, dans la banlieue de Nieupoort, sur la rive orientale de l'Yser. Saint-Georges était un des points où, après l'inondation de la zone de l'Yser, les Allemands s'étaient maintenus quelque temps sur le canal. Obligés enfin de se retirer, ils avaient le moins gardé en leurs mains la localité, qui devint l'objectif des attaques françaises. Celles-ci ont abouti à déloger les Allemands de leur position.

Le communiqué de Berlin ne fait aucune mention de cet échec; il annonce, au contraire, un gain de terrain près de Nieupoort. Il est à présumer que le bulletin des opérations a été rédigé avant que fut connue la réussite de l'offensive française.

Les Allemands parlent de combats assez importants qui ont été livrés au sud-est d'Ypres et où ils auraient eu l'avantage.

Dans le pays de Santerre, au sud de la Somme, il y a eu canonade allemande contre les positions françaises.

Depuis là, calme complet jusqu'aux confins de la Champagne et de l'Argonne. D'après le communiqué de Berlin, les Français ont fait de vives attaques dans la région de Ville-sur-Tourbe, au nord-ouest de Sainte-Menehould, et auraient éprouvé de pesantes sensibiles.

En Argonne, les Français annoncent avoir avancé dans les bois à l'ouest de Varennes.

Sur les Hauts de Meuse, dans le rayon du fort de Génicourt, des attaques allemandes ont été tenues en échec.

Plus au sud, dans la forêt d'Aprémont, voisine de Saint-Mihiel, les Français ont repris des tranchées qu'ils avaient perdues.

Enfin, en Alsace, il y a de nouveau eu un violent combat entre Thann et Cernay. L'objectif des Français est de se rendre maîtres du bourg de Cernay, ou tout au moins, en attendant mieux, du village de Steinbach, qui est à mi-chemin entre Cernay et Thann, et qu'ils ont occupé une fois déjà, l'espace de quarante-huit heures. Il s'agit pour eux de garantir Thann contre la menace allemande, qui deviendrait grave si l'adversaire réussissait, depuis Steinbach, à prendre pied sur les hauteurs au pied desquelles ce village est situé et dont l'autre versant domine Thann. Ils annoncent qu'ils ont réussi, après un violent combat, à s'emparer des ruines du château de Schletzenburg, au-dessus de Steinbach et qu'ils investissent étroitement ce village. Une attaque extrêmement violente avait déjà été tentée par eux le samedi, lendemain de Noël. Leur artillerie avait fait rage contre Cernay, vide de ses habitants et dont plusieurs maisons furent incendiées. Mais cette tentative n'avait pas réussi: les Français, après avoir essayé de se maintenir sur les hauteurs à l'ouest de Cernay, avaient dû se retirer, laissant sur le terrain 2300 morts et blessés; les pertes allemandes avaient également été très fortes. On peut juger par là de l'acharnement de la lutte dans cette région. L'enjeu en est la possession de la vallée de Thann, où des Français

viennent d'installer une sous-préfecture.

Sur la journée d'hier, le bulletin français du soir dit qu'aucune nouvelle importante n'a été reçue au quartier général.

Les Russes continuent de faire tête à l'effort allemand contre la Bzoura et la Ravka, à l'ouest de Varsovie. Cet effort aurait cependant fait des progrès, d'après le communiqué de Berlin du 29 décembre.

Mais c'est plus au sud, dans les parages de la Pilitza, que les Allemands croient avoir trouvé le défaut de la cuirasse russe. Là est le point de jonction du groupe des armées russes du nord avec celui du centre; la liaison entre les deux groupes n'est pas très étroite, car ils sont séparés par le cours de la Pilitza. Les Allemands essayent de se frayer un passage le long de ses rives pour disjoindre les deux groupes.

Le groupe russe de la Pologne méridionale (secteur de la Nida) tient toujours les Autrichiens en respect.

En Galicie, un revirement s'est produit, depuis le 21 décembre. Jusqu'à lors, les Autrichiens avaient eu l'offensive; à partir de ce jour-là, les Russes, ayant amené des renforts considérables de la Galicie orientale, prirent le rôle de l'assaillant. Les Autrichiens commencèrent à piler. Leur bulletin d'hier 29 décembre nous montre que leur mouvement de recul continue. Leur droite est refoulée contre les crêtes des Carpathes; leur centre dispute à grand-peine aux Russes le passage de la Dunaletz. Les Russes donnent ici le maximum de l'effort.

D'un moment à l'autre, de grosses nouvelles peuvent arriver de l'est.

On mande de Luxembourg à la Gazette populaire de Cologne, l'organe catholique rhénan, que le ministre d'Etat luxembourgeois Eyschen a démenti, dans un entretien accordé à des représentants de journaux, avoir reçu de l'Allemagne mandat de provoquer une intervention des neutres pour amener la paix. M. Eyschen a déclaré n'avoir fait aucune demande de ce genre à Berne ni à La Haye. Le ministre luxembourgeois a expliqué ainsi l'origine du bruit dont il a été le sujet: dans une conversation, il avait exprimé l'avis que la guerre rendait la situation intolérable aux pays neutres, qui se voient couper les vivres de tous les côtés et qu'ils se verraient sans doute amenés à exercer une action collective en faveur de la paix; mais, avait ajouté M. Eyschen, l'heure de cette démarche n'a pas encore sonné.

La promulgation du protectorat anglais sur l'Égypte a passé comme un simple incident au milieu des faits de la guerre. Personne n'a paru scandalisé de voir l'Angleterre ramasser le butin, avant même que la guerre fût finie. Elle a accompli ce coup d'Etat « en silence, avec finesse, sans heurter personne », comme dit le Giornale d'Italia.

La presse officielle italienne a fait remarquer que le Quirinal n'a pas été prévenu du dessein du cabinet de Saint-James. Mais le gouvernement

italien s'attendait à l'événement, après que l'Angleterre venait de changer en annexion son protectorat sur l'île de Chypre.

La Tribuna convient que les accords méditerranéens auxquels l'Italie a pris part ont reconnu implicitement l'état de fait que l'Angleterre avait établi en Égypte. La guerre a démontré l'anomalie de la situation au point de vue juridique: les Anglais se trouvaient amenés à défendre contre la Turquie une province turque. Le gouvernement britannique a mis fin à cette situation bizarre en tranchant le lien de la vassalité qui rattachait l'Égypte à la Turquie.

La presse française a enregistré le fait accompli sans grandes phrases. Un seul journal, croyons-nous, a émis une approbation nuancée de réserve. C'est le Nouvelliste de Lyon.

Le Nouvelliste constate que l'Angleterre a acheté à très bon marché le désintéressement de la France à l'égard de l'Égypte, en 1904. La France n'obtenait que la possibilité de s'établir au Maroc « au moyen de cent mille hommes, de plusieurs centaines de millions et après avoir obtenu l'assentiment de l'Europe ». L'Angleterre n'avait pas de conquête à faire en Égypte: « Le peuple fellah n'est pas fait pour les insurrections ».

Le journal lyonnais demande si, maintenant que l'Angleterre a réalisé son hypothèque sur l'Égypte, la France va pouvoir réaliser l'hypothèque marocaine. « Si notre situation au Maroc, écrit-il, doit être le pendant de l'établissement anglais en Égypte, le traité d'Algésiras, si douloureux à notre amour-propre et si fâcheux pour nos intérêts, doit être abrogé sans retard. Le corps diplomatique qui existe encore au Caire va disparaître. A partir de la même époque, il ne devrait plus exister de corps diplomatique à Tanger ».

Nous croyons que la voix du Nouvelliste retentira dans le désert: ce n'est pas le moment, pour la France, de renouer la question marocaine. Là-dessus, il faudrait consulter d'abord le général Lyautey.

Le général turc Chérif pacha, qui vit à Paris, où même, comme on s'en souvient, des émissaires du comité Union et Progrès ont tenté de l'assassiner, publie, dans la Revue (ancienne Revue des revues) un article qui jette une vive lueur sur les agissements du parti jeune-turc et les complications fatales que les meneurs de la politique à Constantinople ont trouvées à Paris.

Chérif pacha démontre que, pour le parti jeune-turc, le mouvement panislamique et l'appel à la guerre sainte ne sont que des expédients destinés à conjurer le mécontentement populaire. Chaque fois que le pouvoir risque de leur échapper, les dirigeants de ce parti — bien qu'ils soient athées — déploient le drapeau vert du Prophète et font miroiter aux yeux des croyants la possibilité de reconquérir à l'Islam toutes les anciennes terres musulmanes. C'est ainsi que, dans la guerre actuelle, ils ont dit: « Le moment est venu de reprendre la Tunisie et l'Algérie ».

Pourquoi faut-il que, à Paris, on ait été dupe des intentions véritables du gouvernement turc au point de lui consentir, dans le premier semestre de la présente année, un prêt de 800 millions? A ce propos, Chérif pacha écrivait déjà, en avril 1914: « La France joue sans doute un rôle financier sans égal... mais nous serait-il permis de dire qu'elle le joue mal, parce qu'elle ne sait pas mener de front la politique et les finances et que ses finances vont précisément alimenter la politique de ses adversaires? »

Revenant, en mai dernier, sur les lignes présidentielles, Chérif pacha écrit: « J'ai parlé de la France. J'ai eu tort. Je me rétracte. Ce n'est pas la France qu'il faut dire... Tout le monde com-

prendra. Et c'est peut-être parce que la vraie France n'est pas en question que le comité Union et Progrès, qui représente encore moins la Turquie, trouve, à Paris, des secours aussi inexplicables ».

Grâce à des renseignements qui nous sont venus de Paris, nous pouvons expliquer les « secours inexplicables » auxquels fait discrètement allusion le général Chérif pacha. C'est le fameux Caillaux, ministre des finances, qui s'était fait l'avocat du comité Union et Progrès. Tombé du pouvoir dans les circonstances que l'on sait, M. Caillaux avait cependant conservé tant d'ascendant sur les hommes du gouvernement que ce fut par son influence que l'emprunt turc de 800 millions fut consenti. 500 millions ont déjà été versés, dont la majeure partie a immédiatement servi à fournir à la Turquie le moyen de faire la guerre à la Russie, à l'Angleterre et à la France.

Il est probable que le conseil des ministres français, débarrassé du mauvais génie de Caillaux, ne versera pas le reliquat de 300 millions de l'emprunt turc.

Le Jubilé des Missions intérieures

C'était au mois d'août 1863. L'Association catholique suisse ou Pius-Verein tenait, à Notre-Dame des Ermites, l'une de ses premières assemblées générales. Elles étaient modestes alors, et l'on ne pourrait les comparer à nos grandes assemblées actuelles. Cependant, on s'y occupait de questions pratiques importantes pour la vie catholique de la Suisse. La réunion d'Ensisiedeln fut à cet égard l'une des plus mémorables et des plus fécondes.

Sur l'initiative de M. le docteur Melchior Zürcher-Deschwanden, la section de Zoug se présenta un rapport traitant de la situation des catholiques dissimulés dans les contrées protestantes; ce rapport se terminait par les conclusions suivantes:

1° Les secours religieux à donner aux catholiques établis dans les cantons réformés constituent l'œuvre la plus urgente et la plus belle que puisse réaliser le Pius-Verein suisse;

2° Afin d'y pourvoir, il y aurait lieu d'établir, le plus tôt possible, un prêtre à demeure dans toutes les localités où se trouve un groupe de catholiques, et d'y construire des chapelles ou des églises. Il est à désirer que celles-ci soient nombreuses et modestes plutôt que rares et grandioses;

3° Dans ce but, serait établi sur tout le territoire de la Confédération une association, semblable à la Société allemande de Saint-Boniface, laquelle recueillirait les dons les plus minimes comme les plus généreux, et serait ainsi à la portée de toutes les classes de la société;

4° Un comité chargé de l'organisation de l'œuvre sera nommé dès l'assemblée générale des 26 et 27 août 1863;

5° La section de Zoug se met volontiers à la disposition du comité pour travailler de toutes ses forces à l'exécution de ce projet.

Cette proposition trouva un écho puissant dans l'imposant auditoire. On se mit à l'œuvre sans retard. Dès le mois de novembre de la même année, un appel, daté de la fête de la Toussaint, fut adressé à tous les catholiques suisses, et la question fut soumise à l'approbation de Nosseigneurs les Evêques.

Ceux-ci, réunis, l'année suivante, à Fribourg, louèrent hautement la généreuse initiative, mais voulurent attendre ses premiers résultats avant de la prendre officiellement sous leur protection.

Dès le début, les résultats furent concluants et l'initiative se montrait non seulement viable, mais destinée au plus heureux développement.

En 1864, l'œuvre était fondée. La première collecte qui se fit, surtout dans le canton de Zoug, rapporta la jolie somme de 14,000 fr. « Tout nous prouve, écrivait alors M. le docteur Zürcher, que l'œuvre est voulue de Dieu, et, par conséquent, actuelle ».

Six années après, en 1870, les sommes recueillies atteignent 25,200 fr., et elles s'élevèrent, en progression constante, à 41,400 fr. en 1880, à 60,900 fr. en 1890, à 155,400 fr. en 1900, et à 182,000 fr. en 1910.

Le pieux et zélé médecin zougais avait jeté les fondements d'un solide et magnifique édifice.

Aussi, est-ce avec raison que, dernièrement, ses compatriotes, dans une cérémonie tout intime, placèrent sur son ancienne demeure une plaque commémorative avec l'inscription: « En cette maison habita et mourut Melchior Zürcher-Deschwanden, docteur en médecine, le très méritant fondateur et directeur de l'œuvre des Missions intérieures ».

Né à Menzingen, le 10 janvier 1821, M. Zürcher mourut en 1902. Il avait épousé la sœur du célèbre peintre Paul Deschwanden.

La charité est ingénieuse: c'est ainsi que l'œuvre naissante ne tarda pas à trouver les moyens les plus divers de remplir sa belle mission. Dès les premières années fut établi le fonds des anniversaires, dont les intérêts servent à faire célébrer des messes dans les paroisses des missions, et contribuent à améliorer quelque peu la situation matérielle du clergé.

Dans plusieurs localités, les sections de dames s'efforcèrent de pourvoir aux besoins des sacristies par la confection d'ornements sacrés; d'autres s'occupèrent des enfants pauvres et préparèrent de leurs mains les objets regus avec bonheur au moment des fêtes de Noël. C'est ainsi que l'année dernière on a pu disposer de plus de mille petits cadeaux, et de bon nombre d'ornements.

D'autres zélatrices travaillent à fournir les bibliothèques paroissiales de bonnes et saines lectures.

En 1913, on a commencé à s'adresser aux enfants, et à leur demander, comme pour la Sainte-Enfance, le denier des petits en faveur de nos Missions. Quelques paroisses ont donné l'exemple, surtout dans le canton de Saint-Gall; on les a mimées au nombre des écoliers ont déjà rapporté la somme de 1425 fr.: c'est un beau commencement.

Il est juste de dire un mot, ici, de la nouvelle institution issue du Congrès catholique de Fribourg et ayant pour but la dotation des paroisses. Le nombre des stations à secourir augmentant sans cesse et les recettes ordinaires ayant atteint à peu près leur maximum, on s'est demandé si l'on ne pourrait parvenir à doter petit à petit les paroisses plus anciennes, afin de vouer ses soins surtout aux récentes; il s'agissait de le faire sans surcharger le budget charitable des populations catholiques.

Nosseigneurs les Evêques intervinrent et, sur leur demande, Notre Saint-Père le Pape consentit à ce que le produit des collectes qui se faisaient le jour de l'Epiphanie en faveur des Lieux-Saints fût attribué au nouveau fonds de dotation des églises.

Ces collectes, plus fructueuses que du passé, ont permis de doter déjà deux paroisses, l'une dans le diocèse de Coire, et l'autre dans celui de Bâle.

La prochaine fois, ce sera le tour d'une paroisse du diocèse de Lausanne et Genève, et Monseigneur notre Evêque a désigné comme bénéficiaire de la quête la communauté catholique de Vallorbe. Qu'on s'en souvienne, le jour de l'Epiphanie, et l'intéressante et charmante paroisse du Jura vaudois aura son avenir assuré.

C'est le 28 août 1887 que le culte catholique fut rétabli à Vallorbe, après une interruption de plus de trois siècles. Une petite église y fut construite et consacrée le 23 mars 1891.

par la soutenues et fortifiées dans la foi? C'est le secret de Dieu, mais ne peut-on pas dire que ce nombre est incalculable?

Et s'il est permis, en terminant, de formuler un vœu, c'est celui de voir, dans le second demi-siècle où elle vient d'entrer, l'œuvre se développer encore et la générosité des fidèles grandir toujours en même temps que s'accroissent les besoins.

Les temps sont durs, c'est vrai; mais n'oublions pas que l'automne couvre la multitude des péchés et qu'elle ne manquera pas d'attirer sur nous et sur notre chère patrie la protection et les bénédictions divines. C'est la pensée qu'ex-priment avec éloquence Nosseigneurs les Evêques de la Suisse dans l'appel chaleureux qu'ils viennent d'adresser en faveur de l'œuvre des Missions intérieures, à l'occasion de son jubilé:

« Votre main, Nos très chers Frères, disent-ils, s'est largement ouverte jusqu'ici en faveur de cette institution si belle. Nous gardons l'espoir que, malgré les souffrances que vous aurez endurées et les sacrifices que vous vous serez imposés durant cette douloureuse année par amour pour votre pays, votre générosité ne fléchira pas, car nous savons que, fidèles à la belle devise « Dieu et Patrie », vous continuerez à sauvegarder, avec les intérêts d'ici-bas, les intérêts suprêmes de la vie éternelle ».

LETTRE DE PARIS

Au Parlement français La fête de Noël

Samedi, 26 décembre. La Constitution obligeait les Chambres françaises à voter, avant la fin de l'année, sinon le budget de 1915, au moins les crédits financiers nécessaires à la couverture des dépenses prévues et que leur demandait le ministère sous la forme de « douzièmes provisoires ».

Les Chambres n'ont tenu que deux séances, et celles-ci ont présenté la même union patriotique pleine de grandeur et de dignité qui avait marqué l'assemblée du 4 août, à l'heure où commençaient les hostilités.

Inutile de dire que cette réunion du Parlement était attendue fiévreusement, avec inquiétude par les uns, avec une absolue tranquillité par les autres.

Tandis que la masse du pays faisait pleinement confiance au patriotisme et au bon sens de ses représentants, les pessimistes et les esprits chagrins annonçaient, depuis plusieurs jours, dans tel cercle mondain, dans telle parlotte, dans tel milieu financier — et toujours de la source la plus sérieuse et la mieux informée — que la dislocation du ministère était assurée, que Millerand, Briand et Delcassé se trouvaient à couteaux tirés avec leurs autres collègues à l'exception toutefois de M. Ribot qui demeurerait neutre, que M. Poincaré flottait incertain entre les deux camps, que Clémenceau préparait contre Millerand une charge à la baïonnette...

J'en passe et des meilleures... De ces prophéties terrifiantes, aucune ne s'est réalisée.

Tout d'abord, M. Deschanel, président de la Chambre, a rendu hommage à nos armées et à la population non combattante en ajoutant que l'on ne vit « jamais en aucun temps, en aucun pays, plus magnifique explosion de vertus ».

Puis, après avoir salué les nations alliées, il a fait l'éloge des députés décédés depuis la clôture de la session: M. Cochery, ancien président de la Commission du budget; le comte de Mun qui ne douta jamais de l'événement que les politiques les plus pénétrants de l'Europe avaient dès longtemps prévu; et « pensa toujours que le devoir vital de la France était de se préparer, matériellement et moralement, aux grandes épreuves qui pouvaient naître, pour elle, de ces conflits »; les députés tombés devant l'ennemi: M. Gouton, député de l'Ain; M. Proust, député de la Savoie; M. Norhier, député de la Seine, ainsi que ceux blessés sur la ligne de feu.

M. Viviani, président du Conseil, monta ensuite à la tribune et, d'une voix grave, un peu rauque parfois en raison d'une compréhensible émotion, lut une déclaration d'une grande élévation morale, pleine d'ardent patriotisme, remarquablement écrite et qui fut hachée d'applaudissements ininterrompus, en particulier aux phrases suivantes: « Fidèle à la signature qu'elle a atta-

LA GUERRE EUROPÉENNE

Succès belge

Londres, 29 décembre.

Le *Daily Mail* publie : L'armée belge a eu sa revanche de l'échec subi en novembre. Les troupes belges, après cinq jours de travail pénible, ont les hommes ont rampe plus qu'ils n'ont combattu, ont réussi à faire trois mille prisonniers allemands. Ce succès a été obtenu près de Lombartzyde, au nord de Nieuport, où les dunes de sable protègent du côté de la mer les champs boueux et où l'on pourra dire à la fin que chaque mètre de terrain aura été payé de la vie d'un soldat belge.

La dernière opération offensive d'une certaine importance pour les Belges avait eu lieu en novembre, près de Lombartzyde, lorsqu'un de leurs régiments qui s'avancait vers Ostende était tombé dans une embuscade préparée par les Allemands et avait perdu 600 hommes et 32 officiers, c'est-à-dire le bon tiers de ses effectifs. Depuis lors, les Belges, aidés des Français, s'étaient bornés à la défensive, près de Nieuport. Mais, ces derniers jours, après s'être remis de leurs fatigues, ils ont commencé une offensive heureuse, complètement seuls, sans avoir recours à l'aide des alliés.

Sous le feu de l'artillerie française et des gros canons de marine anglais, les Allemands avaient dû quitter leurs positions plus avancées vers Nieuport et s'étaient retirés sur une ligne retranchée, dont une aile était plutôt exposée et n'était pas appuyée par les autres troupes. Le commandant belge pensa que cette aile, laissée en l'air, lui fournissait une bonne occasion d'attaquer. Pendant qu'une partie de ses troupes gardait vigoureusement le contact avec le front allemand, une autre partie fut détachée pour opérer sur le flanc ennemi. Le travail d'approche dura cinq jours ; en piochant, se traînant par terre, profitant des plus petits replis du terrain, les Belges réussirent à atteindre une position d'où ils pouvaient s'élaner à l'improvise et attaquer par surprise. Les deux sections des forces belges concentrèrent leur charge finale.

Les Belges sortirent tout à coup simultanément de leurs tranchées frontales et de leurs ouvrages de côté, en poussant des cris de rage. Ils s'élanèrent contre les Allemands, qui furent complètement surpris, car, s'ils s'attendaient à une attaque de l'ennemi de front, ils ne pouvaient s'attendre à être menacés de côté.

Il y eut un moment d'hésitation. Les voix des officiers allemands jetèrent des ordres brefs et proférèrent des menaces. Les Belges s'avancant, balotant au canon, étaient arrivés à une trentaine de mètres. Tout à coup les Allemands se rendirent en masse, jetèrent leurs fusils, sortirent des tranchées et levèrent les bras au ciel. Les Belges, triomphants, s'arrêtèrent quand leurs balotettes touchèrent presque les poitrines des ennemis. Près de trois mille Allemands se sont rendus aux deux régiments belges.

Préparatifs allemands

Les Allemands continuent à apporter toute leur attention à la mise en état de défense du littoral belge au nord d'Ostende. Des troupes du landsturm venant de la Belgique centrale ont été réparties entre les divers points de la côte. Seize wagons transportant de l'artillerie lourde

ont passé à Selzaete se dirigeant vers Louest, évidemment à destination de Zebrugge et de Heyst.

Certaines dépêches signalent également une forte concentration de troupes à Anvers. On prétend même à Ansterdam qu'aux dires d'officiers allemands il y aurait actuellement 200,000 soldats dans le camp retranché d'Anvers. Ces troupes seraient maintenues là jusqu'au moment où les alliés entreprendront le siège de la place que les Allemands n'abandonneront qu'après la plus énergique défense. Trois mille hommes travaillent à la mise en état des fortifications, mais certains de ceux-ci sont complètement inutilisables. C'est le cas notamment pour le fort de Waelhem, qui est définitivement abandonné.

Petit-neveu de Jeanne d'Arc

Paris, 28 décembre. Dans les dernières citations à l'ordre du jour de l'armée française, nous relevons le nom du commandant de Haldat du Lys, chef de bataillon au 162^e d'infanterie.

« A fait preuve, dit l'Officiel, d'une énergie remarquable dans une série de combats qui se sont déroulés du 26 octobre au 9 novembre ; toujours sur la brèche, animant par son exemple et par sa parole les unités sous ses ordres ; a montré un mépris du danger joint à une expérience consommée qui a déterminé à maintes reprises le succès de l'offensive. Officier de la plus grande valeur. »

Il est intéressant de rappeler que le commandant de Haldat du Lys appartient à une vieille famille lorraine dont l'aïeule, Jean du Lys, était le propre frère de Jeanne d'Arc.

Le bombardement aérien

Paris, 29 décembre. Une note officielle dément le communiqué allemand présentant le bombardement de Nancy comme une mesure de représailles répondant au bombardement de Fribourg-en-Brisgau par les aviateurs français :

« Ceux-ci n'exécuteront jamais que des opérations de guerre motivées par des raisons militaires. Ils n'attaqueront à Fribourg-en-Brisgau et à Metz que des bâtiments militaires. »

Un dirigeable qui a survolé Sarrebourg a bombardé la station et d'autres points de la ligne Sarrebourg-Avricourt. Au contraire les bombes allemandes tombèrent à Nancy en pleine ville, sur un point éloigné de tout bâtiment militaire et où aucune troupe n'était rassemblée. Ces bombes ne pouvaient donc atteindre que des bâtiments civils et la population.

Perte d'un sous-marin français

Paris, 29 décembre. (Officiel.) — Le sous-marin français *Curie*, qui avait été détaché de l'armée navale pour exécuter isolément des opérations militaires contre les navires de guerre autrichiens mouillés dans le port de Pola (Adriatique), n'a pas rejoint la flotte dans le délai fixé. On peut donc considérer comme exacts les renseignements de la presse étrangère signalant ce sous-marin comme ayant été coulé et son équipage capturé.

L'attaque de Cuxhaven

Londres, 28 décembre. Les Anglais n'ont pas attendu longtemps pour riposter. Les Allemands ont canonné Scarborough ; les Anglais ont bombardé Cuxhaven, qui est à l'embouchure de l'Elbe, en aval de Hambourg. Et cette fois la bataille a pris les propor-

tions les plus modernes. Du côté anglais 7 hydroavions escortés par des croiseurs, des contre-torpilleurs et des sous-marins. Du côté allemand, deux dirigeables-zepplins, trois ou quatre hydroavions et plusieurs sous-marins.

Les romans les plus osés de Jules Verne n'avaient pas imaginé quelque chose de plus fantastique que ce combat dans les airs et sous l'eau.

Les Anglais ont réussi à éviter les sous-marins et mis en fuite les zepplins. Leurs avions ont lancé des bombes dans la rade de Schilling près de Cuxhaven. Les Allemands prétendent que ce fut sans aucun résultat, tout en reconnaissant que des navires ont été atteints, ainsi que l'usine à gaz, ce qui fait croire aux Anglais que les dommages causés ont été plus graves qu'on ne veut l'avouer.

En tous cas les vaisseaux anglais ont échappé aux bombes que les avions et dirigeables allemands leur ont lancées. Les critiques militaires relèvent ce fait avec une grande satisfaction. Il prouve qu'une flotte en mouvement peut échapper facilement aux projectiles lancés par des avions. Leur action n'est réellement dangereuse que pour des vaisseaux à l'ancre dans le bassin d'un port.

Les journaux font tous remarquer que Cuxhaven est une position fortifiée, la forteresse d'Hambourg. Les conséquences de ce coup seront ressenties par le plus grand port allemand.

On déplore la perte d'un aviateur renommé, Francis Hewlett, tué au cours de ce raid audacieux.

L'espionnage

Londres, 29 décembre. On mande au *Times* :

« On a arrêté à Algeras un Allemand déguisé en Arabe qui essayait d'entrer à Gibraltar. Il était porteur de documents compromettants. »

Nouvelles religieuses

Le Saint-Père et la Belgique

Rome, 28 décembre. Aujourd'hui, mardi, le Souverain Pontife a reçu, en audience particulière, Mgr Simon Deplège, recteur de l'Institut Léon XIII de Louvain pour l'enseignement de la philosophie et professeur à l'Université.

Mgr Deplège joint de la confiance la plus absolue de la part de cardinal Mercier, archevêque de Malines, auquel il a succédé dans le Rectorat de l'Institut de Louvain. Il fut le témoin des douloureux événements qui se sont déroulés dans cette ville ; malgré tout il est resté à son poste ; il fit partie de la Commission administrative constituée en lieu et place de la Municipalité en fuite.

Il est arrivé à Rome l'avant-veille de Noël et il est descendu à l'Hospice belge de la rue Sudario.

Rappelons que Mgr Deplège fut d'abord avocat, et qu'il embrassa ensuite l'état ecclésiastique. En 1891, il avait été chargé par le gouvernement belge d'une enquête sur le referendum en Suisse. Il publia ce sujet un volume fort intéressant.

L'ancien grand somnifère

L'armée autrichienne, tout comme l'armée allemande et l'armée espagnole, un évêque *castrensis*, qui exerce des pouvoirs épiscopaux parmi les armées militaires des armées respectives.

Mgr Belopotocky, évêque de Tricola, ancien évêque *castrensis* de l'armée autrichienne, vient de mourir à Gross-Wardenin, où il exerçait, depuis sa démission donnée le 10 mai 1911, les fonctions de primicier du Chapitre diocésain. Le défunt prêtre était originaire du diocèse de Weisbrunn ; il avait été ordonné prêtre en 1868. Après avoir occupé des chaires d'enseignement dans plusieurs séminaires du royaume de saint Étienne, il fut nommé, en 1890, par Léon XIII et sur la proposition de l'empereur d'Autriche, évêque *castrensis* de l'armée impériale austro-hongroise.

Mgr Belopotocky était un fervent ami et

propagateur de la presse catholique. Ces dernières vingt années, il a assisté à la plupart des réunions, assemblées et congrès catholiques généraux d'Allemagne et d'Autriche. L'empereur François-Joseph a adressé à l'évêque de Gross-Wardenin une dépêche de condoléances dans laquelle Sa Majesté rend un juste hommage aux qualités et vertus du défunt prêtre, dont l'empereur promet de garder un fidèle souvenir.

H.-G. FROMM.

Confédération

Tribunal fédéral

Le Tribunal fédéral a constitué comme suit ses sections pour 1915 et 1916 :

Section de droit public : M. Ursprung, président, et MM. Perrier, Clausen, Monnier, Merz, Schürter, Müri et Kirchhofer. Première section de droit civil : M. Honeger, président, et MM. Oser, Favay, Schmid, Picot, Afolter, Stooss et Weiss. Seconde section de droit civil : M. Oertter, président, et MM. Gollofey, Soldati, Jäger, Reichel, Rössel, Hauser et Thélin.

Chambre des poursuites et des faillites : M. Jäger, président, et MM. Gollofey et Soldati.

Chambre criminelle : MM. Soldati, Favay et Merz, membres ; MM. Gollofey, Müri, Geel et Zraggen, suppléants. Cour pénale fédérale : MM. Soldati, Favay, Merz, Stooss et Hauser, membres ; MM. Monnier, Schmid, Ritzchel et Gabuzzi, suppléants.

Chambre des mises en accusation : M. Picot, président ; MM. Schürter et Afolter, membres ; MM. Perrier, Jäger, Gottscheim et Dubuis, suppléants. Cour de cassation : M. Ursprung, président ; MM. Reichel, Weiss, Kirchhofer et Rössel, membres ; MM. Oser, Thélin, Wirz et Ammann, suppléants.

Au Département politique

L'office, nouvellement créé, de la section de politique intérieure du Département politique fédéral commencera à fonctionner le 1^{er} janvier. Le nouveau chef de cet office, colonel Leupold, devra donc être remplacé comme directeur du bureau de la presse de l'armée.

Le Lutschberg

L'assemblée extraordinaire des actionnaires de la Compagnie du chemin de fer des Alpes bernoises (Berne-Lutschberg-Simplon) a voté à l'unanimité une proposition du conseil d'administration, tendant à employer le fonds spécial des intérêts des actions privilégiées au paiement des intérêts des obligations, pour autant que le bénéfice net ne pourrait pas suffire.

Des renseignements donnés à l'assemblée par M. le directeur Kunz, il résulte que l'excédent des recettes d'exploitation pour 1914 seront de 780,000 francs, tandis que le budget prévoyait un excédent de 3,544,000 fr. De là un découvert de 2,049,675 fr., pour payer les coupons des obligations non garanties par l'Etat de Berne. Pour celles-ci, au montant de 42 millions, le canton de Berne devra avancer la somme nécessaire au paiement des coupons.

Le recrutement

La nouvelle que nous avons donnée avec beaucoup d'autres journaux, au sujet du recrutement, s'appliquait au recrutement de 1914.

Les emprunts

Le canton de Zurich va contracter un emprunt de 25 millions, à 5 %. Le coût de souscription sera au pair. 15 millions serviront à la conversion d'emprunts remboursables le 28 février 1915, et 10

seances ayant suffi pour épuiser l'ordre du jour, la Chambre s'est séparée, jusqu'à sa session ordinaire de janvier, dans un calme impressionnant.

Il n'y a eu de même au Sénat. Qui eût prévu cet accord unanime, il y a seulement six mois ? Dieu fasse qu'il se prolonge aux jours de paix comme nous l'aurons vu s'affirmer aux jours de guerre !

En dehors des dispositions financières adoptées, deux projets importants ont été présentés par le gouvernement et seront rapportés à la session de janvier : l'un est relatif aux naturalisations, l'autre au commerce avec les nations ennemies.

Jusqu'à présent, la France mettait une sorte de coquetterie chevaleresque à accueillir avec empressement toute demande de naturalisation. Le résultat fut trop souvent l'établissement à demeure de l'espionnage. Enfin, le gouvernement a fini par ouvrir les yeux, et le projet a pour lui de rapporter les décrets de naturalisation, en tant que le besoin sera, après nouveau décret du conseil des ministres et sur avis du conseil d'Etat.

Le second projet vise le commerce fait avec les sujets des nations ennemies. Les contrevenants et leurs complices seront passibles d'un emprisonnement d'un an à cinq ans et d'une amende de 500 fr. à 20,000 francs.

Hier était le jour de Noël. Les messes de minuit ont eu lieu dans toutes les églises de Paris comme à l'ordinaire et, malgré le manque de moyens de locomotion — car les tramways et métros continuent à s'arrêter à 10 heures du soir — elles ont été suivies par une foule si nombreuse qu'il fallut, partout, arriver avant 11 heures du soir pour y trouver place. C'est dans sa paroisse que chacun s'y rendit au lieu d'aller chercher un grand concert à telle église fastueuse, et si les chants ont été plus simples, les prières n'en ont monté que plus ferventes vers le ciel.

Par exemple, les restaurants n'ayant pas été autorisés à demeurer ouverts, le réveillon a été supprimé, mais les Parisiens se sont dédommés en organisant pendant la journée de Noël de nombreuses et charmantes fêtes pour les soldats, les blessés, les enfants des mobilisés, les enfants des réfugiés, etc., qui, toutes, ont obtenu un fort joli succès.

Ajoutons que, à cette occasion, des milliers et des milliers de paquets contenant chocolat, thé, café, tabac, conserves, vêtements chauds ont été envoyés aux soldats combattant dans les tranchées. Une véritable avalanche !

Adrien Varlog.

Les Italiens en Albanie

Vallona, 30 décembre.

Au milieu des applaudissements de la population et de la colonie italienne a commencé le débarquement d'un régiment de bersagliers en présence de l'amiral Patris et du consul italien M. Lori. Un cortège, précédé de drapeaux italiens et albanais ainsi que du gouverneur de Vallona, s'est formé et a parcouru les rues de la ville pour saluer l'arrivée des soldats italiens. Au milieu de l'enthousiasme général, le commandant du régiment a envoyé un bataillon à Kanina et un autre à Arta. La population prépare un chaleureux accueil au bataillon qui est destiné à cantonner à Vallona et qui a débarqué hier mardi après midi. Un service de police a été institué et placé sous les ordres d'un lieutenant de carabinieri.

chée au traité du 4 septembre dernier, et où elle a engagé son honneur, c'est-à-dire sa vie, la France, d'accord avec ses alliés, n'abaissera ses armes qu'après avoir mené le droit outragé, soudé pour tous jours, à la patrie française, les provinces qui lui furent ravies par la force, restauré l'héroïque Belgique dans la plénitude de sa vie matérielle et de son indépendance politique, brisé le militarisme prussien, afin de pouvoir reconstruire sur la justice une Europe enfin régénérée.

« Ce plan de guerre et ce plan de paix ne nous sont pas inspirés, Messieurs, par quelque présomptueuse espérance. Nous avons la certitude du succès... Gloire à ceux qui sont tombés dans le sillon avant la victoire et à ceux qui, par elle, se vengeront demain ! Une nation qui suscite de tels enthousiasmes est imprévisible. »

« A l'abri de cet héroïsme, la nation a vécu, travaillé, acceptant toutes les conséquences de la guerre, et la paix civile n'a jamais été troublée... »

« Pour vaincre, il ne suffit pas de l'héroïsme à la frontière, il faut l'union au dedans. Continuons à préserver de toute atteinte cette union sacrée. Aujourd'hui comme hier, comme demain, n'ayons qu'un cri : la victoire ; qu'une vision : la patrie ; qu'un idéal : le droit. »

Enfin, M. Viviani a conclu par ces mots : « Continuons à n'avoir qu'une seule âme, et demain, dans la paix de la victoire, restituée à la liberté aujourd'hui volontairement enchaînée de nos opinions, nous nous rappellerons avec fierté ces jours tragiques, car ils nous ont rendus faits plus vaillants et meilleurs. »

« A ce moment, toute la Chambre était debout battant des mains, et un seul cri s'échappa des poitrines : « Vive la France ! »

C'était vraiment, pour ceux qui en furent témoins, un spectacle unique et une heure d'inoubliable émotion.

M. Ribot, ministre des finances, indiqua le chiffre de huit milliards cinq cent vingt-cinq millions comme nécessaires pour les six premiers mois de l'année 1915, sur lesquels six milliards trois cent quarante millions à la Marine et deux milliards cent cinquante-cinq millions aux dépenses de toute nature exigées par les différents organismes de la vie civile. Celles-ci, d'ailleurs, sont calculées sur celles effectuées en 1914 et ne comportent que deux innovations : l'ouverture d'un crédit de trois cents millions pour venir en aide aux populations des régions envahies et une disposition portant dégrèvement des droits de succession au profit des héritiers directs des militaires morts au service de la patrie.

Le fameux impôt sur le revenu, dont on a tant parlé, est prorogé au 1^{er} janvier 1916 et l'émission des bons du trésor dont 1,200,000,000 a été pris jusqu'à présent est portée à 2 milliards.

Enfin, la Caisse d'épargne est autorisée à affecter une partie de son boni au fond constitué pour les victimes des calamités publiques.

Il n'a été question d'aucun emprunt, la situation financière du pays étant assez saine pour que le besoin ne s'en fasse pas sentir. On sait, au surplus, que le billet de la Banque de France fait prime actuellement sur tous les marchés mondiaux.

Ces dispositions ont été votées à l'unanimité, et la chose est assez remarquable pour que nous la signalions en passant, car on n'ignore pas que, chaque année, le parti socialiste se refusait à voter le budget.

Cette fois, nul bavard intempestif n'est venu troubler « l'union sacrée ». Pas un discours en dehors de ceux du président de la Chambre et des ministres. Et deux

Feuilleton de LA LIBERTÉ

John le Conquérant

PAR PAUL VAUTIER

Vers eux s'approcha le bedeau. La robe noire aux larges manches, violette sur le devant et fermée de haut en bas par une ligne de petits boutons rouges, donnait à cet homme un aspect archaïque et farouche. Lorsque, le rabat lui léchant le menton, sa main gantée de blanc soulevait la bannette, il offrit le pain béni au vieillard, ce dernier ne parut pas le remarquer. La jeune fille ne broncha pas. Prenant alors à poignée les petits morceaux de bric-à-brac — geste généreux dont il était coutumier pour les enfants — il voulut les placer dans la main du boy, mais à la stupeur du bedeau, ce boy, impassible, ne les repoussa même pas du regard.

— C'est défendu de se promener pendant les offices.

Dans l'œil du bedeau, il y avait une malveillance sournoise — de la haine peut-être — une flamme mauvaise que John ne s'expliquait pas et dont il s'affligea.

Or, son attention fut attirée par un cérémonial nouveau pour lui. Le Suisse à barbe blanche venait de s'arrêter, la hallebarde au poing, devant une jeune personne qui se leva aussitôt de son prie-Dieu et, précédée par cet homme charmé d'or, se dirigea vers le haut de la nef. A la distinction de sa démarche, à son élégance discrète, John Marlow reconnut Mlle Francine Leduc.

Un coup de hallebarde, près du grand portail, lui fit bondir le cœur. Puis il perçut plus nettement le tintement léger des pièces de monnaie et le bruissement de la chaînette du bracelet. Quand, toute charmante dans sa robe de voile crème avec son grand chapeau de paille orné d'une guirlande de roses et relevé sur le côté, elle apparut à John, la haute taille de l'Anglais léchit devant la quêtuse. Aussi, pour lui, roussa-t-elle son « merci » machinal d'un sourire penché de ses yeux baissés, encore éblouis par l'éclair du louis d'or qu'il avait mis dans l'aumônière de velours bleu brodé de fleurs de soie.

Le grand orgue s'apaisait lentement, doucement, puis — malencontreusement mêlé aux clairs et tambours des pompiers qui retentissaient au dehors, sur

la place — un son filé, caressant, féminin s'éleva, plana, s'élargit, chant d'une sérénité religieuse et d'une paternelle séduction, vibrant comme une prière, timide comme un aveu, tour à tour espoir et regret.

En ses plus fines nuances, la phrase musicale du violon exprimait les élans d'un cœur juvénile.

Oh ! l'expression douloureuse des visages pâlis par l'afflux des souvenirs évoqués par cette Méditation ! Oh ! l'attitude plus noble des hommes pour écouter le noble instrument dont les modulations se rythmaient à leur souffle, leur faisaient croire qu'ils collaboraient à cette harmonie, pénétrant leur âme. Les poitrines, un instant immobilisées, se gonflaient soudain, exhalant un soupir d'exaltation avec le dernier son s'éteignant, sous le tremblement du doigt, au bout de l'archet mystérieux.

— C'est un jeune homme, dit à John la jeune miss en se retournant vers le buffet d'orgue Renaissance, comme il joue bien !

Lui, John, tout en prêtant l'oreille au violon, n'avait cessé d'observer le profil de Francine, les yeux fixés sur son missel.

avait pleuré. Son visage demeurait rouge d'émotion et d'orgueil.

« Bien que John Marlow n'eût pas accepté le pain béni uniquement parce qu'il ne voulait pas se soumettre à un usage dont il ignorait la signification, le bedeau l'avait pris à tort pour un protestant. Aussi voulut-il s'assurer qu'il s'agenouillait comme tout le monde. Or, John restait debout, l'esprit occupé dans la contemplation du vieux baptistère ; ce qui voyant, le bedeau s'approcha de lui et commanda : « A genoux ! A genoux ! »

L'Anglais fit la sourde oreille.

« A genoux, à genoux ! » répéta l'homme d'église.

Et comme John le toisait et répondait : « Je vous parle pas, sir, restez vô tranquille ! » le bedeau lui indiqua du doigt le portail : « Sortez, ordonna-t-il, sortez. »

Devant l'obstination de cet individu, et pour éviter un scandale qui eût pu le disqualifier auprès de Francine, John gronda :

« Sortez ». C'était la plus pire des choses, comme jamais un homme a dit à moi, qui étais un bon catholique, mais j'ai bien vu, la physionomie de lui, c'était quelque chose à part. C'est pas un homme, c'est un diable. Il n'a pas de caractère... c'est un fou... fixe.

Francine lui fit comprendre combien cet incident la désolait.

« Oh ! Monsieur John, c'est ce vilain bedeau, le père Tranchard. Vous savez, le mégissier, celui qui tanne les peaux dans la rivière, derrière l'hôtel, et dont l'odeur vous déplaît tant. Ça ne m'étonne pas de lui, il en veut aux Anglais. Il ne peut pas les sentir. »

— Moà, pas vouloir sentir le odeur, de lui, non plus, le mégissier !

Le lendemain, précisément, s'offrit à John un spectacle bien fait pour exciter sa curiosité.

La corporation des tanneurs et mégissiers, en haut de forme et redingote, défila sur le quai. En tête du cortège marchait un violoneux et un ouvrier portant la bannière de Saint-Roch.

« Pourquoi toujours ce pain béni ? Quoi cela veut dire ? Pourquoi à l'église il voulait donner à moà des petits gâteaux ? »

— Mais, c'est pour nous rappeler que tous les hommes sont frères !

— Aoh ! s'écria John, tous frères ! Aoh ! mégissier, pas frère à moà !

(A suivre.)

SOMMAIRE DES REVUES

Notre chère Bulletin de la Société romande pour l'étude et la protection des oiseaux (4 fois par an).
Boulevard de novembre : En souvenir du docteur Bourget. — *Etudes ornithologiques* : Dans les forêts de Chamant - Observations simultanées sur trois nids de pouillot véloce. — En Hollande : Un nid de moyen-duc à terre. — Le gypète barbu dans les Alpes. — *Protection* : Fondation définitive du Parc national suisse. — Le lac de Naerden. — La géolope piquante. — *Moyens de protection* : Nourissage hivernal. — Visite des nichoirs, etc. — *Divers* : Les oiseaux de quelques communes du canton de Genève. — Oiseaux nés par la grêle, etc. — *Calendrier ornithologique* : Retour des monettes. — Le goéland argenté, etc. — Commission ornithologique fédérale.

Les changements d'adresses, pour être pris en considération, devront être accompagnés d'un timbre de 20 centimes.
L'ADMINISTRATION.

millions à l'augmentation du capital de l'Usine électrique cantonale.

Le consortium des banques suisses et le cartel des banques suisses se chargent de l'opération. La souscription publique commencera au début de janvier.

LETRE DE GENÈVE

Genève, 28 décembre.

Cadeaux de Noël aux soldats genevois.

Procédé blâmable.

Le canton de Genève compte actuellement 3000 de ses fils sous les drapeaux. Ils forment les bataillons 10 et 13, une compagnie de carabiniers, une compagnie de guides et des batteries d'artillerie. Un certain nombre de soldats est réparti dans les fortifications de Saint-Maurice et dans les armes spéciales.

Un comité s'est constitué, avec la louable pensée d'envoyer à chaque soldat un modeste cadeau à l'occasion de la fête de Noël.

Ce cadeau consistait en un paquet contenant une plaque de chocolat, un petit sac de thé, un paquet de cigarettes, une médaille commémorative, un crayon, du papier à lettres et des enveloppes, une pochette brodée et enfin la Lettre de Noël aux mobilisés de 1914, joliment illustrée, écrite et signée par M. le capitaine-aumônier pasteur Albert Thomas.

Au verso de la lettre figure ce texte: « De la part de la commission militaire romande des Unions chrétiennes de jeunes gens et des Sociétés de la Croix-Bleue avec ses meilleurs vœux de Noël. »

Les soldats qui ont reçu ce paquet et sans doute les lecteurs de la Liberté concluront de ce qui précède que c'est l'Union chrétienne des jeunes gens et les Sociétés de la Croix-Bleue qui ont eu la généreuse idée d'offrir ce gentil souvenir.

Or, il n'en est rien. Les dites sociétés ont fourni la circulaire seule et c'est tout.

Le contenu du paquet a été acheté par les soins d'un comité mixte et l'argent provient aussi bien de bourses catholiques que de bourses protestantes.

Ainsi, M. le vicair général Ruèche a adressé aux fidèles une lettre qui a été lue en chaire dans toutes les églises du canton le dimanche 6 décembre, par laquelle il ordonnait pour le dimanche suivant une quête à tous les offices. Le produit devait être affecté à l'achat du cadeau de Noël destiné aux soldats.

Cette collecte a rapporté la jolie somme de 1400 fr. qui a été remise au comité. Dans ces conditions, la probité élémentaire commandait de réfréner un zèle de propagande intempestif.

Dès que nous autres, citoyens catholiques, nous esquissons le geste qui rapproche et voulons travailler à une œuvre commune avec nos concitoyens protestants, nous sommes certains d'être heurtés et sacrifiés.

On accorde notre argent, on subit notre concours, on tolère notre coopération — pour la forme —, puis on s'arrange pour retirer seuls l'honneur et le profit. Le gain, en se parant des plumes du paon, n'agissait pas autrement.

Tous les esprits droits trouveront un pareil procédé peu délicat.

La Liberté, qui toujours s'est honorée en défendant le droit et l'équité, voudrait bien accueillir cette protestation contre la manie de prosélytisme qui hante une trop nombreuse catégorie de nos concitoyens protestants genevois.

Si du moins cet avertissement public pouvait les corriger, nous dirions que parfois « à quelque chose malheur est bon ».

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Les économies de la mort. — Dernièrement mourait, dans un hôpital de Naples, une pauvre femme âgée de soixante ans. En faisant la toilette de la morte, on trouva dans ses vêtements un papier sur lequel la défunte avait indiqué le nom du notaire dépositaire de son testament. A l'ouverture de celui-ci, on apprit avec stupéfaction que cette pauvre légua à l'hôpital 200,000 fr. en espèces et en titres et 150,000 fr. en immeubles.

SUISSE

Séance tragique. — Lundi, au Grand Conseil de Schaffhouse, les députés écoutaient la lecture d'un rapport, lorsque le rapporteur, M. Ruesch, essuya tout à coup de parler, s'affaissa sur le parquet. Il avait été foudroyé par une apoplexie.

Fausse monnaie. — A Bâle, des pièces de cinq francs, fabriquées avec du zinc et du plomb, et portant l'effigie de Victor-Emmanuel avec la date de 1870, ont été mises en circulation. La police a ouvert une enquête.

Un cercle aussi à Neuchâtel des pièces fausses de 5 francs, à l'effigie de Léopold II, roi des Belges, 1873, et de 1 franc, à l'effigie de l'Helvétie et au millésime de 1886. Ces dernières sont avouées au toucher et n'ont pas la tranche très nette.

Les accidents. — A la gare badoise de Bâle, un ouvrier a été pris dans une aiguille et jeté si violemment sur les rails qu'il a succombé à l'hôpital.

Aux ateliers de O. F. F., à Yverdon, hier après midi, mardi, un ouvrier nommé Borroz, âgé de 33 ans, marié, sans enfant, occupé au nettoyage des machines, a été

saisi par une courroie de transmission et té sur le coup.

La fièvre aphteuse. — La fièvre aphteuse sévit dans les troupeaux du canton de Saint-Gall. En ce moment, trente-six étables sont contaminées et quatre cent soixante-cinq pièces de bétail sont frappées par la terrible maladie.

La question du pétrole

On s'imaginerait généralement que, si la Suisse manque de pétrole, c'est parce que les pays qui en produisent ne veulent pas s'en dessaisir ou parce qu'il y a des difficultés insurmontables à en faire arriver en Suisse.

Un article de M. Steiger, le collaborateur des Basler Nachrichten pour les questions économiques, nous apprend que c'est là une fausse supposition. La Roumanie, par exemple, a du pétrole et de la benzine en abondance; elle n'empêche nullement l'exportation de l'un ni de l'autre; elle ne demande qu'à en vendre.

Pourquoi donc le commerce suisse ne réussit-il pas à obtenir du pétrole? Nous avons un ministre plénipotentiaire à Vienne pour aplanir les voies à travers les pays autrichiens aux bienheureuses chaînes de Roumanie; nous avons un consul général à Bucarest pour apostropher nos commandés; un consul à Galatz pour s'employer au succès de nos démarches. Ne sait-on pas faire jouer ces leviers?

Un Suisse de Galatz écrit aux Glarner Nachrichten qu'il est stupéfait d'apprendre que l'on manque de pétrole dans son pays. Cet excellent patriote donne l'adresse d'un Suisse établi à Tégala, le centre du commerce du pétrole, et qui est admirablement placé et se devouerait volontiers pour tirer d'embarras ses concitoyens.

Il est incroyable qu'avec toutes ces ressources personnelles, ni collectives ni particulières, en Suisse, ne sache faire arriver une goutte de pétrole roumain dans le pays.

M. Steiger se fait l'écho d'une opinion qui commence à se faire jour, au vu de l'impuissance du commerce et des autorités locales dans ce domaine: on parle de demander au Conseil fédéral de se charger de l'approvisionnement du pétrole, comme il l'a fait pour le blé. Le Conseil fédéral n'agira pas sans être prié, parce qu'il ne veut pas qu'on le croie empressé à se mêler de tout et qu'il songe aux susceptibilités du commerce.

Il a pu voir combien ces susceptibilités sont vives, à l'occasion de la conférence tenue en octobre, au Palais fédéral, par les représentants de l'industrie de l'alimentation, sous la présidence de M. Schulthess. Les délégués des Sociétés de consommation, ceux des syndicats agricoles de la Suisse orientale et ceux du commerce des denrées coloniales ont fait grise mine à l'idée de l'intervention du Conseil fédéral comme acheteur en gros de certaines denrées et marchandises.

L'organe de l'Union des épiciers suisses regrette qu'un mesquin esprit de boutique ait fait obstacle à l'entente sur les propositions de l'autorité fédérale. Les délégués ont déclaré avec une superbe confiance qu'il n'y avait pas besoin de la Confédération pour assurer le ravitaillement de la Suisse, et qu'ils en répondaient. Le consommateur attend toujours; il risque d'attendre longtemps; car, outre l'infériorité des moyens d'action, il y a une autre raison qui rend ardue, en ce moment, au commerce privé, la tâche du ravitaillement de la population, en certaines marchandises: c'est le soupçon de contrebande qui pèse sur le commerce d'un pays neutre situé, comme la Suisse, aux portes d'Etats belligérants. On sait combien nous avons à nous défendre, sous ce rapport.

Or, l'entremise du Conseil fédéral ferait tomber d'emblée cette objection. Les pays avec lesquels il traiterait sauraient que leurs produits seraient bien destinés aux consommateurs suisses.

Zurich, 30 décembre. La Société suisse du pétrole, à Zurich, fait savoir que les négociations pour l'acheminement du pétrole d'Amérique par l'Italie ont abouti et que, à moins de difficultés imprévues, les négociants vont recevoir sous peu, de grandes quantités du précieux liquide.

Les Importations de la zone

Genève aura de nouveau son lait quotidien, grâce aux démarches du lieutenant-colonel Trabold, directeur du VI^e arrondissement des douanes.

M. Trabold s'est rencontré avec le sous-préfet de Saint-Julien et le commandant de la gendarmerie des brigades de la Haute-Savoie et du pays de Gex.

Et il a vite été reconnu que l'interdiction d'exporter en Suisse le lait de la zone provenait d'une erreur d'interprétation du décret du 21 décembre concernant « le lait condensé légèrement sucré ». Il a été finalement convenu que le commandant de la gendarmerie donnerait les ordres nécessaires pour laisser passer librement le lait provenant de la zone.

Le beurre, la volaille, les légumes, les fruits feront l'objet de négociations ultérieures.

FRIBOURG

Le budget de la ville de Fribourg. Le Conseil général de Fribourg est convoqué, ce soir, mercredi, pour examiner le budget de la ville pour 1915. Celui-ci se présente en résumé comme suit:

Dépenses Fr. 1,317,907 Recettes 1,044,841

Déficit présumé Fr. 273,266

Le service ordinaire porte en recettes 863,841 fr. et en dépenses, 928,597 fr. et le service extraordinaire: 180,800 fr. de recettes et 389,310 fr. de dépenses.

L'administration générale figure aux recettes pour 1800 fr. et aux dépenses, pour 34,600 fr.; ce sont à peu de chose près les chiffres du dernier exercice.

La fluctuation est considérable au dicastère des finances, qui se présente par 744,315 fr. de recettes et 335,382 fr. de dépenses au service ordinaire, plus 66,300 fr. de recettes et 95,810 fr. de dépenses au service extraordinaire. Au service ordinaire, c'est le rendement des impôts qui menace d'être notablement inférieur à ce qu'il a été durant les exercices précédents. Au service extraordinaire figurent, parmi les dépenses imprévues, une somme de 20,000 fr. pour achat de denrées et secours aux indigents, une somme égale comme avances à la Compagnie des tramways et un montant de 50,000 fr. pour secours militaires. Cette somme est portée aussi aux recettes, la Confédération et l'Etat devant dédommager les communes pour leurs dépenses militaires.

L'instruction publique émerge au budget de la ville pour 292,520 fr. de dépenses et pour 35,216 fr. seulement de recettes. Pas ou peu de changement en regard des précédents budgets.

Le budget de la police prévoit 48,500 francs de recettes et 55,640 fr. de dépenses au service ordinaire. Là encore, la différence d'avec l'an dernier est insensible. Au service extraordinaire, par contre, il est prévu une dépense de 26,000 francs pour l'entretien et le logement des troupes de passage; mais les quatre cinquièmes de cette somme seront remboursés.

Les dicastères des forêts et du cimetière ne subissent pas de modification notable. Le premier porte 16,160 fr. aux recettes, et 16,252 fr. aux dépenses; le second se présente avec 4150 fr. de recettes et 10,590 fr. de dépenses.

Le service ordinaire de l'édilité est à peu près ce qu'il était dans le dernier budget: 13,700 fr. de recettes et 183,480 francs de dépenses. Il est prévu une sensible augmentation des dépenses de la voirie.

Le service extraordinaire de l'édilité est particulièrement chargé. On y voit figurer une grosse dépense de 220,000 fr. comme part de la Ville aux travaux du passage de Tivoli; il faut en déduire, il est vrai, la part de l'Etat, qui est de 71,000 fr. D'autres dépenses sont à signaler: c'est ainsi qu'il est prévu 3000 francs pour l'aménagement du quartier d'Alt, 4000 fr. pour la seconde section du canal de la Mottaz, 3000 fr. pour les digues de la Sarine, 10,000 fr. pour l'achat du terrain de la future école du quartier de l'Auge, 2500 fr. pour la seconde section de la conduite d'eau de Miséricorde, 1500 fr. pour le canal Grand-Places-Neuveville, 1000 fr. pour celui du Gotteron, 1000 fr. pour la restauration des abattoirs, etc. Aux recettes figurent la troisième annuité de 15,000 francs, à verser par l'Etat pour la route des Alpes et 5000 fr. de subside cantonal pour l'école du Bourg.

Fribourg-Farvagny

Vu le mauvais état de la route, la Compagnie Fribourg-Farvagny se voit dans l'obligation de renoncer à rétablir, jusqu'à nouvel avis, un service régulier entre Fribourg et Magnedens, comme elle l'avait annoncé hier.

A Châtel-Saint-Denis

On nous écrit: C'est dimanche, 3 janvier, que le vaillant corps de musique de Châtel donnera son concert, avec arbre de Noël, en faveur des soupes scolaires. Nul doute que les âmes charitables, ainsi que les amis de la bonne musique, ne se fassent un devoir d'assister nombreux à cette soirée patriotique. Par leur présence, ils apporteront un encouragement à une société toujours prête à se dévouer, et leur obole soulagera des infortunés dignes d'intérêt.

Attention à vos billets de banque.

Il convient de recommander une grande prudence dans le maniement des petits billets ou coupures remplaçant les écus. Il faut toujours ouvrir complètement le billet présenté, car des personnes ont été trompées, en acceptant des billets pliés, et dont une moitié avait été enlevée.

Les dangereux machines.

L'autre jour, à Frases, le petit Michael, âgé de 3 ans, s'étant trop approché d'un hache-paille en mouvement, est trois doigts de la main gauche tranchés à la hauteur de la première phalange. M. le docteur Dicoetter appelé fit transporter le petit blessé à l'hospice d'Estavayer.

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

LA GUERRE EUROPEENNE

Un ministre belge sur le front

Bourbourg (arrond. de Dunkerque), 30. M. Carton de Wiart, ministre belge de la justice, a visité les troupes sur le front. Il a inspecté le bombardement d'Ypres, et a constaté l'excellent moral des troupes et de la population.

Des bombes sur les conscrits

Paris, 30 décembre. Un avion allemand a survolé Westende (Belgique, entre Ostende et Newport) le 20 décembre, au moment de la présentation du drapeau aux soldats français de la classe 1914 nouvellement incorporés. Le colonel Bablon fit ouvrir le feu sans succès sur le Taube qui jeta trois bombes. La première éclata derrière le premier bataillon avec un bruit formidable, mais n'atteignit personne. La deuxième frappa le sol derrière le troisième bataillon et fusa sans effet. La troisième tomba à dix pas devant le colonel impassible. Pas plus le chef qu'un homme ne broncha. En recevant le baptême du feu, les jeunes soldats montrèrent la même crânerie que les anciens.

Le secours japonais

Londres, 30 décembre. L'indépendance belge, qui parait maintenant à Londres, dit savoir que le gouvernement belge a réclamé le secours du Japon pour la libération de la Belgique.

Des chevaux pour la France

Boston (Etats-Unis), 30 décembre. 30,000 chevaux destinés à la remonte de la cavalerie française ont été embarqués à destination de l'Europe sur des transports grecs.

L'Amérique et la Belgique

Londres, 30 décembre. (Havas.) — De Washington au Daily Telegraph: A l'issue d'une conférence à laquelle assistait M. Bryan, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, les diplomates latins et américains ont adopté une motion dans laquelle ils s'engagent à refuser de reconnaître l'annexion de la Belgique par l'Allemagne.

Mort d'un Garibaldi

Rome, 30 décembre. De Paris est arrivée la nouvelle de la mort de Bruno Garibaldi, fils de Ricciotti Garibaldi, qui avait été grièvement blessé dans un des combats du nord de la France.

La flotte française dans l'Adriatique

Milan, 30 décembre. Le Corriere della Sera apprend de Trieste que l'arrivée de navires français devant cette ville y a provoqué une vive panique. Le gouverneur autrichien, prince Hohenlohe, a quitté la ville. Plusieurs automobiles ont été préparées pour le transport des autorités et des documents.

Navire canadien coulé

Milan, 30 décembre. De Trieste au Corriere della Sera: Le Piccolo reçoit de New-York la nouvelle qu'un grand vapeur canadien chargé de troupes et de munitions, en route pour l'Angleterre, a heurté une mine sous la côte occidentale de l'Islande et a coulé à pic.

L'attaque de Cuxhaven

Londres, 30 décembre. (Havas.) — Le Times dit que, lors de l'attaque du port allemand de Cuxhaven, les hydroavions anglais sont descendus aussi bas que leur sécurité le permettait pour jeter des bombes. Malgré les éléments allemands, il y a d'excellentes raisons de croire que les bombes ont causé des dégâts considérables. Un hangar et un zeppelin ont été détruits, et plusieurs hangars et dirigeables fortement endommagés.

Les Italiens en Albanie

Vallona, 30 décembre. L'amiral italien Patris, le colonel Mosca, le commandant Lori et les notables de la ville ont assisté au défilé du régiment de bersagliers, qui a été vivement acclamé. La ville est superbement pavoisée. Les positions occupées jadis par les matelots l'ont été par les bersagliers. Hier, mardi, après-midi, le bataillon destiné à Vallona est entré dans la ville.

Les Italiens bellicieux

Rome, 30 décembre. Sp. — On mande de Vienne au Messaggero: L'occupation de Vallona a produit une grande irritation en Autriche-Hongrie. Les cabinets de Vienne et de Berlin avaient décidé d'offrir Vallona à l'Italie pour qu'elle continuât à maintenir sa neutralité. L'hypothèque mise par l'Italie sur Vallona déjoue maintenant leurs plans.

Le Livre rouge austro-hongrois

Vienne, 30 décembre. Suivant la Nouvelle Presse Libre, le ministre austro-hongrois des affaires étrangères a décidé la publication d'un Livre rouge contenant les actes diploma-

tiques concernant les causes de la guerre et l'ouverture des hostilités, ainsi que le compte rendu des pourparlers qui ont eu lieu à ce sujet entre les puissances.

Autrichiens et Monténégrins

Cettigné, 30 décembre. Les Autrichiens ont attaqué énergiquement les Monténégrins dans la région de Gradowo. Ils ont dirigé un feu nourri d'artillerie, principalement vers Klobouzi. Après un combat violent qui a duré toute la journée, l'ennemi fut repoussé avec des pertes très importantes. Les tentatives des Autrichiens de s'emparer des positions monténégrines ont échoué. Deux avions autrichiens ont survolé Antivari, mais n'ont causé aucun dégât.

Mission turque

Milan, 30 décembre. On mande de Bucarest au Corriere della Sera: On signale le passage, dans la capitale roumaine, d'une mission turque se rendant à Vienne et à Berlin.

La Bulgarie

Athènes, 30 décembre. Le Neon Astu (Nouvel Temps) publie que la Bulgarie exige de la Serbie la restitution de la portion de la Macédoine limitrophe de la Macédoine grecque, soit la région de Monastir et de Prilep. La Bulgarie prétendrait ainsi séparer les possessions serbes des possessions grecques. Cette exigence est considérée comme l'indice de l'extrême difficulté qu'il y aura à accorder les partis.

En Syrie

Londres, 30 décembre. (Havas.) — Selon une dépêche de Beyrouth (Syrie), le départ des religieux français de cette ville s'est effectué sans incident, sous la protection du croiseur américain Tennessee.

Etats-Unis et Turquie

Londres, 30 décembre. (Havas.) — De Washington au Daily Telegraph: M. Wilson prépare l'envoi à la Porte d'une note énergique relative aux incidents qui se sont produits durant le séjour des navires américains dans les eaux turques.

Le sultan d'Egypte excommunié

Constantinople, 30 décembre. Sp. — Le Cheik ul-Islam (pontife de l'islamisme) publie trois fatwas (décrets religieux) par lesquels le nouveau sultan d'Egypte Hussein est mis au ban de l'islam pour avoir usurpé, sous le patronage anglais, les droits du Khédive et avoir soustrait au califat une province de l'empire ottoman. Hussein est destitué de ses titres et honneurs et déclaré au conseil de guerre de la 4^{ème} année turque. Tout musulman a droit de mort sur lui.

Les exportations pour belligérants

Milan, 30 décembre. De Rome au Secolo: Les perquisitions opérées chez le commandeur More, compromis dans l'affaire des exportations aux pays belligérants, auraient permis d'établir que les personnes arrêtées étaient en relation avec l'ambassade d'Allemagne à Rome. Cette nouvelle mérite confirmation.

Benzine en contrebande

Paris, 30 décembre. (Havas.) — De Bucarest à l'Echo de Paris: Les douaniers ont saisi, à Predeal (Hongrie, à la frontière roumaine), 90 wagons-citernes contenant, disaient, du pétrole et où l'on a découvert en réalité plus de 75 % de benzine.

Incendie

Saint-Gall, 30 décembre. On annonce de Gossau que la grande scierie Martin, à Hardegg, a été complètement détruite par les flammes. On croit à la malveillance.

SOCIÉTÉS

Chœur mixte de Saint-Pierre. — Ce soir, mercredi, à 8 h., répétition générale. Société de chant « La Mutuelle ». — Ce soir, mercredi, à 8 h., répétition à la Brasserie des Arcades. Société de gymnastique des hommes. — Ce soir, mercredi, à 7 h. 45, réunion du comité au local; à 8 h. 15, leçon chez M. Léon Galley, avenue de Rome; à 9 h. 15, assemblée au local, Brasserie Viennoise, 1^{er} étage. Le caissier percevra la prime d'assurance pour le 1^{er} semestre 1915.

Eglise de Notre-Dame

Jeudi 31 décembre. A 6 h. du soir, salut d'action de grâces présidé par S. G. Mgr l'Evêque. — Une quête sera faite durant la cérémonie pour le chauffage de l'église.

Calendrier

JEUDI 31 DÉCEMBRE

Saint SYLVESTRE, pape

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

De 30 décembre

BAROMÈTRE

Déc. 25 26 27 28 29 30

725,0 725,0

720,0 720,0

715,0 715,0

710,0 710,0

705,0 705,0

700,0 700,0

695,0 695,0

690,0 690,0

685,0 685,0

680,0 680,0

675,0 675,0

670,0 670,0

665,0 665,0

660,0 660,0

655,0 655,0

650,0 650,0

645,0 645,0

640,0 640,0

mais l'indulgence est inutile, a-t-il dit, car telle est la volonté de Dieu (!).

Rome, 30 décembre.

A la suite de l'appel sous les drapeaux des soldats de seconde catégorie, il y aura, au printemps prochain, sous les armes, plus de 200,000 hommes tous jeunes et complètement instruits.

Audience pontificale

Rome, 30 décembre. Le Pape a reçu hier, mardi, les ambassadeurs d'Espagne, de Belgique et de Russie, ainsi que les chargés d'affaires de la République Argentine et du Chili. Aujourd'hui, mercredi, le Saint-Père doit recevoir en audience particulière le nouvel envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la Grande-Bretagne, sir Henry Howard, qui vient présenter ses lettres de créance.

Le Saint-Père recevra encore aujourd'hui le nouveau ministre de Colombie.

Le cardinal Vincent Vannutelli

Rome, 30 décembre. Le cardinal Vincent Vannutelli, ancien nonce à Lisbonne, célèbre aujourd'hui, mercredi, le 25^e anniversaire de son élévation au cardinalat.

Nouveaux sénateurs italiens

Rome, 30 décembre. Le roi signera, demain jeudi, la nomination de trente nouveaux sénateurs, parmi lesquels l'inventeur Marconi, l'ancien ministre des finances Wollenberg et le chef d'état-major de la marine, vice-amiral Thion di Revel.

Tempête en Angleterre

Londres, 30 décembre. Une violente tempête s'est abattue hier, mardi, sur l'Angleterre. A Londres, plusieurs maisons se sont écroulées, ensevelissant un certain nombre de personnes. Plusieurs camps de concentration de troupes ont été dévastés par l'ouragan.

SUISSE

Posts de campagne

Berne, 30 décembre. La direction de la poste de campagne communique que le trafic des paquets non insérés et des mandats adressés aux troupes a atteint son point culminant du 22 au 25 décembre. Pendant ces trois jours, il a été expédié 216,000 paquets et 9044 mandats.

Les forces motrices bernoises

Bienne, 30 décembre. La ville de Bienne a voté une prise d'actions de 100,000 francs à l'entreprise des forces électriques du canton de Berne.

Incendie

Saint-Gall, 30 décembre. On annonce de Gossau que la grande scierie Martin, à Hardegg, a été complètement détruite par les flammes. On croit à la malveillance.

SOCIÉTÉS

Chœur mixte de Saint-Pierre. — Ce soir, mercredi, à 8 h., répétition générale. Société de chant « La Mutuelle ». — Ce soir, mercredi, à 8 h., répétition à la Brasserie des Arcades. Société de gymnastique des hommes. — Ce soir, mercredi, à 7 h. 45, réunion du comité au local; à 8 h. 15, leçon chez M. Léon Galley, avenue de Rome; à 9 h. 15, assemblée au local, Brasserie Viennoise, 1^{er} étage. Le caissier percevra la prime d'assurance pour le 1^{er} semestre 1915.

Eglise de Notre-Dame

Jeudi 31 décembre. A 6 h. du soir, salut d'action de grâces présidé par S. G. Mgr l'Evêque. — Une quête sera faite durant la cérémonie pour le chauffage de l'église.

Rue de Romont, 2
Square des Places

Grands Magasins du Printemps

Rue de Romont, 2
Square des Places

(Banque Cantonale)

Profitez du dernier jour de la liquidation de fin de saison. Nouveau rabais sur tous les articles d'hiver restant en magasins, tels que fourrures, confections pour hommes, dames, enfants.

Société Suisse d'Ameublements & Mobilier Complet
(Anc. Maisons Heer-Cramer & Félix Wanner réunies)
MÉDAILLE D'OR
Exposition nationale suisse, Berne

LAUSANNE 6, Avenue du Théâtre
MONTREUX 11, Avenue des Alpes

ÉTRENNES
Grands choix de petits meubles, coupons, tissus, coussins, etc.
VOIR NOS ÉTALAGES

Banque Populaire Suisse
Garantie des déposants : Le capital versé et les réserves s'élevant à 80 millions.

Nous émettons actuellement, au pair, des
Obligations 4 3/4 %

de notre établissement au
à 1-3 ans fixe, nominatives ou au porteur.
Les coupons semestriels sont payables sans frais auprès de tous les sièges de la Banque.

FRIBOURG : Quartier Saint-Pierre
Agences : Bulle, Châtel-Saint-Denis, Estavayer, Domdidier, Morat, Romont, Villargiroud, Le Mouret.

SANITAIRE
Pour toutes vos réparations ou installations de chambres de bain, toilettes et W.-C., adressez-vous à la **CALORIE**, rue du Tir, 12, Fribourg. Téléphone 1.44.

VENTE D'USINE
Pour cause de départ, André Chardonnet, à Domdidier, vendra en mises publiques, l'usine qu'il possède audit lieu, comprenant machine à battre et scierie. Par sa situation et une bonne clientèle assurée, cette usine offre de réels avantages à tout preneur sérieux et intelligent.
H 5256 F 5027-1739
Les mises auront lieu le **lundi 4 janvier prochain**, à 3 h. de l'après-midi, à l'hôtel de la Croix-Blanche, à Domdidier.

Union Horlogerie
CADEAUX UTILES
Grand choix d'horlogerie, bijouterie, orfèvrerie
Spécialité de montres-bracelets en or, argent, métal et acier pour dames et messieurs.
Réparation. — Achat d'or et d'argent
PRIX MODÉRÉS. — GARANTIE RÉELLE
Se recommande, H 5201 F 4980

J. HUGENTOBLER
membre de l'Union horlogère
rue de Lausanne, 10, FRIBOURG
Téléphone 2.93

Restaurant de l'Aigle Noir
Rue des Alpes, FRIBOURG
Restauration à toute heure. Cuisine soignée.
TRUITES FONDUES
Se recommande, 5044
M^{re} Veuve HOFER.
Bonne et heureuse année à tous nos clients, amis et connaissances.

VENTE D'UN DOMAINE
Le jeudi 7 janvier 1915, à 1 h. du jour, à l'auberge communale de Siviriez, l'office des faillites de la Glâne vendra en mises publiques les immeubles appartenant à la succession réputée Aimé Panchaud et comprenant un bâtiment neuf avec grange et écurie et 4 poses d'excellent terrain.
H 5150 F 4949-1700
La vente aura lieu à tout prix.
Les conditions de vente seront déposées à l'office dès le 26 décembre 1914.
Le préposé : **Alex. AYER.**

AVIS
aux Hôtels, Restaurants, Pensions et Ménages
CHOUROUTE de BERNE
excellente qualité
en seilles de 25 et 50 kg., à vendre à très bas prix
CHEZ
J. ANDRES, nég., av. de la Gare, Fribourg

Vous trouverez un
BEAU CHOIX
DE
Cadeaux en tous genres
POUR LES ÉTRENNES
À LA
Librairie catholique
130, Place Saint-Nicolas
Fribourg.

TROUVÉ
en ville, une montre argent.
La réclamer contre frais, rue d'Or, 112.

D^r H. GANGUILLET
Dentiste américain
Consultations à **PAYERNE**, tous les lundis et jeudis de 8 h. à 12 h. et de 2 à 6 h.
Maison **DELAURENS**, photographes, (vis-à-vis de la Gare).

JEUNE FILLE
demande place pour tout de suite, comme aide de ménage, dans bonne famille.
S'adresser sous H 5234 F, à Haasenstein et Vogler, à Fribourg. 5015

MÉNAGE
sans enfants désire place. Homme, cocher, jardinier et chauffeur; femme, cuisinière ou femme de chambre. Bonnes références. 5037
S'adres. par écrit, à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Fribourg, sous H 5271 F.

Taux avantageux
Nous payons en compte courant à 3/4 0/0, par obligations 5 0/0. — Banque commerciale et agricole, 210, rue de la Préfecture à Fribourg (anciens bureaux de la Banque Vogel), 4931

On demande à acheter d'occasion, un
prie-Dieu
Adres. les offres sous H 5265 F, à Haasenstein & Vogler, Fribourg. 5033

Logement à louer
de 2 chambres, cuisine, écurie, jardin et un peu de terre, situé à Breilles, près Pénier.
S'adres. à **Pierre Schroeter**, à Breilles. 5015-1735

Cadeau de Fête
Caisse de 5 kg. avec : Figues, dattes, amandes, bananes, torronis, Fr. 4.15. Oranges et citrons gros : 100 pièces, Fr. 4.95 ; tout franco.
Solari & Co, Lugano.

A LOUER
appartement meublé
de cinq belles chambres, cuisine et dépendances.
S'edr. sous chiffres H 4924 F, à Haasenstein & Vogler, Fribourg. 4728

On demande à acheter d'occasion, des
MOTEURS
à courant continu de 1 HP et de 2 HP.
Offres sous chiffres M 14.419 L, à l'agence Haasenstein et Vogler, Lausanne. 5039

A VENDRE
du fumier de chevaux, à prendre toutes les quinzièmes à l'écurie située Grand rue, 43.
S'adresser à **Elckmann, Chaton & C^e**, bureau, rue des Epouses. H 5272 F 5041

Banque Cantonale fribourgeoise
Nous recevons des dépôts sur
Carnets d'épargne 4 1/4 %

Dépôts à partir de 50 centimes; intérêt calculé dès le jour du dépôt.
Livrets gratuits.
Les carnets d'épargne de notre Banque sont gardés gratuitement. — Les versements peuvent aussi être effectués sans frais à tous les bureaux de poste sur notre compte de chèques postaux N° 112 114.

Des coffrets d'épargne seront remis gratuitement à toute personne faisant un nouveau dépôt minimum de 3 francs, ainsi qu'à tout détenteur d'un ancien carnet.

FRIBOURG : Près de la Poste
Agences à Bulle, Châtel-Saint-Denis, Châtres, Estavayer et Morat.

PÉTROLE
Vu les difficultés de s'en procurer, nous livrons des falots d'écurie et des lampes de tables à acétylène, dépensant beaucoup moins que tous les modèles connus à ce jour.
Plus de 700 pièces fonctionnant déjà, certificats à disposition.
Carburant de 1^{re} qualité. 4998 H 5220 F

Seule Maison sérieuse
MUSSILLIER, frères, ROMONT

Tél. 5.77 Tél. 5.77
Blanc, Michaud & C^o, Fribourg
3, Place de la Gare, 3

CHAUFFAGE CENTRAL
Transformations Réparations
Tél. 5.77 Tél. 5.77

FRICTION ANTIRHUMATISMALE
Remède souverain contre les douleurs lombaires, torticolis, contusions, rhumatisme articulaire, sciatique.
Prix : 1 fr.
Dépôt : **Pharmacie CUONY**
Avenue de la Gare, 29, FRIBOURG (Suisse)

BANQUE POPULAIRE SUISSE
Garantie des déposants : Le capital versé et les réserves s'élevant à 80 millions.

Nous recevons toujours des fonds sur
Carnets d'épargne

productifs d'intérêts dès le lendemain du dépôt. Sur désir, nous délivrons des coffrets d'épargne.
Taux 4 1/4 %. — Livrets gratuits.
Dépôts à partir de 50 centimes

Des versements peuvent aussi être effectués sans frais à tous les bureaux de poste suisses sur notre compte de chèques postaux 112 135, en indiquant le numéro du livret. (L'adresse exacte s'il s'agit de nouveaux déposants.)

FRIBOURG : Quartier Saint-Pierre.
Agences : Bulle, Châtel-Saint-Denis, Domdidier, Estavayer, Morat, Romont, Villargiroud, Le Mouret.

†
Monsieur Edouard Lehmann, conducteur des C. F. F., à Payerne; Monsieur Xavier Lehmann, à Fribourg; Monsieur et Madame Pauchard-Lehmann, à Fribourg; Monsieur et Madame Mayer-Lehmann et leur fille, à Grandley; Monsieur et Madame Huber-Lehmann et leurs enfants, à Fribourg; Monsieur et Madame Romanens-Lehmann et leurs enfants, à Murist; Madame Rosa Zasso-Lehmann et ses enfants, à Rohr; Madame Marguerite Bralhart-Lehmann, à Ueberstorf; Madame Anna Rappo-Lehmann et ses enfants, à Alterawyl; Monsieur Jean-Jacques Lehmann et ses enfants, à Flamatt; Mademoiselle Cécile Jungo, à Dorigny (Renens, Vaud); Mademoiselle Joséphine Jungo, à Romont; Madame Rosine Jungo, à Romont; Monsieur et Madame Léon Jungo et leur fils, à Fribourg; les familles Emile et Louis Jungo et leurs enfants, à Fribourg; les familles Jean, Léon et Alphonse Jungo, à Flamatt, Fribourg et Fendrinthen; les familles Jungo, au Rabach et Petit-Bosaignon, au la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Joseph Lehmann employé retraité

†
Mon cher père, beau-père, grand-père, frère, beau frère et oncle décédé à Grandley, le 29 décembre, dans sa 77^{me} année, après une longue et douloureuse maladie, muni des secours de la religion. L'office d'enterrement aura lieu à Givisiez, le 2 janvier, à 9 heures du matin.
Départ du domicile mortuaire, Grandley, à 8 heures du matin.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

R. I. P.

†
L'office de septième pour le repos de l'âme de

MADAME
Anna Bloehlinger-Sterroz
aura lieu jeudi 31 décembre, à 8 1/2 h., à l'église du Collège Saint-Michel.

R. I. P.

Mademoiselle Lina Battler et toute sa parenté remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie dans le grand deuil qui vient de les frapper.

Monsieur Raymond Muller-Roche et ses enfants remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de nombreuses marques de sympathie à l'occasion du grand deuil qui vient de les frapper.

ON DEMANDE
une cuisinière, pour une pension de montagne (en Gruyère), 20 lits
5038
S'adresser à Haasenstein et Vogler, Bulle, sous H 2023 B.

A LOUER
chambre meublée
exposée au soleil, avec chauffage, 20 francs.
S'adresser : **Honzel, n° 7, at 2^{me}.**
H 5261 F 5032

A LOUER
à partir du 1^{er} février 1915, une bonne

boulangerie
logement, dépendances, centre de la Ville de Châtel-Saint-Denis. Clientèle assurée.
Offres, cond. adres. : **Louis Lambert, propriétaire, Châtel-Saint-Denis.** 4893

Oranges extra
caisse de 5 kg. Fr. 1.80, port dû.
St. Malé, dépôt, postal, 4936
Genève (Tessin).

Le meilleur vin tonique et apéritif
Vente annuelle : **10 MILLIONS DE BOUTEILLES**

BYRRH

PREMIÈRES RÉCOMPENSES aux Grandes Expositions
L. VIOLET, successeur
Maison Violet Frères, à Thuir (France)

